



**École Les-Enfants-du-Monde**

5350, avenue Rosedale  
Montréal (Québec) H4V 2H9  
☎ 514 596-5745

ÉCOLE LES-ENFANTS-DU-MONDE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Réunion de 23 février 2022, 18h00

En visioconférence - TEAMS

ORDRE DU JOUR

1. Mots de bienvenue / ouverture de l'assemblée / présence et quorum

Présents :

Emmanuelle Gély

Isabelle Gaigeard

Patrick Filmonor

Sheila Deslandes

Alain Boucher

Mélissa Bellini

Carolina Tentiu

Danielle Dennie

Joana Talafré

Absents : Adel Ben Mabrouk

On note aussi le départ de Mme Alice Burca et Katerina, ainsi que le retour de M. Alain Boucher et M. Patrick Filmonor.

2. Adoption de l'ordre du jour : L'ODJ est adopté, un point est ajouté à la fin sur le compte rendu du comité de parents.
3. Adoption du PV du 24 novembre 2021. Le PV est adopté.
4. Suivi du PV du 24 novembre 2021. Il n'y avait pas de suivi du dernier CP.
5. Période réservée au public : aucune question n'avait été soumise.

6. Pour approuver

- a. Temps alloué aux matières : la présentation est faite par Mme Gaigeard concernant le temps dédié à chaque matière, et le projet est approuvé à l'unanimité.
- b. Sorties : Les sorties proposées sont discutées : Musée Pointe-à-Callières 9 mars (en autobus STM ou en bus scolaire, gratuitement offert par l'École Montréalaise). Sortie approuvée à l'unanimité.

7. Pour adopter

- a. Photos scolaires : L'utilisation de la même compagnie est proposée, la date de réservation approche. Le service a été satisfaisant, les photos sont belles. La date sera proche du 30 septembre pour s'assurer que tous les enfants sont présents. Le projet est adopté.
- b. Agenda scolaire : L'équipe exprime sa satisfaction avec l'agenda, il est convivial et coute pas trop cher, le fournisseur est déjà homologué par le CSDM, et donc le même fournisseur est adopté.
- c. Mesures dédiées : Au 28 février il faut faire la reddition de compte au Ministère, selon le document présenté et la résolution. Mme Gaigeard présente les différentes mesures et ses utilisations différentes, ainsi que le taux de consommation des différents budgets : jeux, livres, tutorat, bien-être (fêtes, yoga), sorties scolaires (non entièrement dépensé), temps de concertation pour le SDG pas encore consommé. La résolution est proposée et est adoptée à l'unanimité.
- d. Activités parascolaires au SDG et journées pédagogiques: les feuilles ont été distribuées, il manque des fournisseurs de cours par manque de personnel, mais certaines activités devraient être réorganisées s'il n'y a pas assez de monde. Il y a un peu moins de demandes qu'attendu. Il est proposé de faire un rappel aux parents.

- e. Journées pédagogiques : 7 mars, bingo film popcorn pyjama (9\$) ; 24 mars cabane à sucre (complet) en autobus; et 25 mars journée pizza (9\$) ; 22 avril ; 20 mai hydromel ; 10 juin escalade. Le plan est adopté.

8. Pour être informé

- a. Plan de lutte, portrait de l'école : le portrait socio-éducatif de l'école est en cours de finalisation et on voit une nette amélioration sur de nombreux d'aspects. Le comité de plan de lutte a été transformé en comité d'élèves ; il reste encore du travail à faire et les élèves vont travailler sur la présence d'insultes et de violence verbale, et sur le vol et les menus larcins l'insécurité. Le but est de développer la conscience des gestes violents. Il y a de la violence verbale provenant des parents vers les membres de personnel de l'école ! Il reste un sentiment d'insécurité sur le chemin de l'école. Le comité va aussi travailler sur les actions préventives en classe au niveau de la violence et de l'intimidation.
- b. COVID : La procédure pour la 2<sup>e</sup> dose a été simplifiée, environ une centaine d'élèves ont été vaccinés. Il n'y a presque plus de cas à l'école. Quelques cas ont été déclarés pendant les fêtes et janvier, mais plus rien depuis. Les enfants pourront enlever les masques dans les classes au retour de la semaine de relâche. L'école continuera de fournir les masques pour ceux qui doivent les garder lors des déplacements et dans les aires communes.
- c. Protocole d'accueil des élèves de classe d'accueil vers le secteur régulier. Mme Gély explique le protocole et les différents changements (formulaires, mesures et adaptations). Il y aura un projet pilote auprès de 5 classes et on décidera de la mise à l'échelle après. Le document sera envoyé au CÉ lorsque terminé.
- d. Formulaire – formation obligatoire : Tous les parents ont reçu le lien par rapport à la formation obligatoire. Il est important de s'assurer d'avoir suivi et certifié la formation.



**École Les-Enfants-du-Monde**

5350, avenue Rosedale  
Montréal (Québec) H4V 2H9  
☎ 514 596-5745

9. Varia :

- a. Comité des parents : Mme Talafré a donné un court compte rendu du CP, soit notamment la rencontre avec la nouvelle DG du CSDM et ses nouvelles orientations, ainsi qu'un nombre de résolutions qui ont été approuvées. Certains projets sont proposés, notamment sur le recyclage des masques. Aucune action n'était nécessaire.
- b. OPP : aucune activité n'a été rapportée, les activités seront peut-être relancées au printemps.

10. Levée de l'assemblée.

Isabelle Gaigeard,  
Directrice

Katherine Steger,  
Présidente du CÉ